



HAL
open science

Studi var an astrou (1848) : des Lumières dans l'ombre

Nelly Blanchard

► **To cite this version:**

Nelly Blanchard. Studi var an astrou (1848) : des Lumières dans l'ombre. *La Bretagne Linguistique*, 2022, 24, pp.97-114. 10.4000/lbl.3772 . hal-03992531

HAL Id: hal-03992531

<https://hal.univ-brest.fr/hal-03992531>

Submitted on 16 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Studi var an astrou (1848) : des Lumières dans l'ombre

Studi var an astrou (1848): *Lights in the Shadows*

Nelly Blanchard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/3772>

DOI : 10.4000/lbl.3772

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2022

Pagination : 97-114

ISBN : 979-10-92331-56-1

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Nelly Blanchard, « *Studi var an astrou* (1848) : des Lumières dans l'ombre », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 24 | 2022, mis en ligne le 26 octobre 2022, consulté le 28 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/3772> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.3772>



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Studi var an astrou (1848) : des Lumières dans l'ombre

NELLY BLANCHARD*

Bien que le texte sur lequel porte cette contribution soit un traité d'astronomie, il ne sera pas tant ici question d'étoiles dans le cosmos, comme autant de lumières dans une masse obscure, mais de Lumières bretonnes restées longtemps inconnues. Au beau milieu du XIX^e siècle, alors que le bretonisme et le néo-bardisme battent leur plein en Basse-Bretagne, donnant pour un siècle et demi sa nouvelle orientation à la littérature de langue bretonne qui cherche à se définir, se singulariser et se distinguer de la littérature française¹, un certain Paul Lebreton écrit et fait éditer en 1848, chez Lefournier à Brest, un traité d'astronomie en breton dans le but d'éclairer la population bas-bretonne sur la marche du monde : *Studi var an astrou*. Il s'agit très probablement du premier texte de nature scientifique en langue bretonne. L'existence de ce texte pour ainsi dire inconnu du panorama de la littérature et de l'écriture en breton soulève la question du but poursuivi par cet auteur et permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle une modalité des Lumières bretonnes a existé et de suggérer des pistes de réflexion sur les raisons de sa faible postérité.

* Professeur de breton et celtique, UBO-CRBC (EA 4451 / UAR 3554).

1. Nelly BLANCHARD et Mannaig THOMAS, « Qu'est-ce qu'une périphérie littéraire ? », *Des littératures périphériques*, Actes du colloque international des 30-31 mai 2013 à Brest, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Plurial », 2014, p. 20-21.

Instruire les bretonnants sur l'astronomie

Un traité d'astronomie

Le traité d'astronomie d'une petite quarantaine de pages *Studi var an astrou* est découpé en 13 parties : un avertissement, dix chapitres, deux questions. Les chapitres traitent successivement des thèmes suivants : le firmament, les quatre points cardinaux et le télescope ; le soleil ; la terre ; la lune ; les planètes ; les étoiles et la voie lactée ; les comètes ; les éclipses ; les marées ; l'almanach. Les questions qui clôturent le traité concernent : 1°) la possibilité de se rendre sur la lune ou une planète, et 2°) l'existence d'une vie extraterrestre (sur les autres planètes ou le soleil).

Parmi les principales caractéristiques scientifiques de l'ouvrage, on compte premièrement la vulgarisation scientifique : l'auteur ne se prétend pas astronome ou mathématicien, mais vulgarisateur de cette science, grâce à ce traité qui reprend et résume les idées des spécialistes du domaine, sans s'encombrer des équations mathématiques qui émaillent les théories de certains textes d'astronomes de l'époque².

Deuxièmement, il s'agit d'une traduction-adaptation : il est évident que l'auteur ne résume pas des théories d'astronomie publiées précédemment en langue bretonne, mais exprimées dans une autre langue, probablement en français. Le choix du mot « *studi* » pour titre de l'ouvrage renforce l'idée d'une traduction d'un terme français comme « étude », « précis » ou « traité », là où le breton choisirait plus facilement *kentel* pour évoquer une « matière d'enseignement » et réserverait à *studi* le sens de « travail intellectuel³ ». L'auteur adapte – en le simplifiant et accentuant les aspects descriptifs et comparatifs avec des éléments concrets – un ouvrage de vulgarisation en français : probablement les

2. Voir par exemple les textes de LE VERRIER, *Mémoire sur les variations séculaires des éléments des orbites (...)*, Bachelier, Paris, 1845 ; *Théorie du mouvement de Mercure*, Bachelier, Paris, 1845 ; ou d'autres chercheurs comme DELAMBRE, *Astronomie théorique et pratique*, Paris, Courcier, 1814, etc.

3. Je remercie Yves Le Berre pour l'extraction du terme « *study* » dans les textes du breton gothique dans lesquels il ne revêt que très rarement le sens de matière d'enseignement, et évoque prioritairement l'esprit et l'effort intellectuel, voire le zèle.

Leçons d'astronomie d'Arago de 1835⁴ ou le *Manuel d'astronomie* de Bailly de 1830⁵.

Troisièmement, l'auteur fait preuve d'une bonne connaissance des dernières découvertes du domaine : si l'héliocentrisme est depuis longtemps une évidence dans le domaine scientifique⁶ et que l'auteur en fait le rappel et l'explication, il mentionne également (p. 24) l'astronome Herschell⁷ qui a compté le nombre d'étoiles qui composent la Voie Lactée, puis (p. 21) la découverte en 1847 d'une nouvelle planète par l'astronome Le Verrier, qui a en effet découvert l'existence de Neptune par déductions mathématiques l'année précédant la publication de l'ouvrage breton⁸. Il signale également (p. 28) la potentialité de l'apparition d'une comète en 1848, année de l'écriture de son texte.

De plus, l'auteur tisse des liens entre l'astronomie et la religion, ce qui distingue quelque peu son texte des traités d'astronomie de son époque. D'une part, l'univers et la disposition des éléments qui le composent relèvent de la création de Dieu :

« Ma c'hadmiromp labouriou hor c'hrouer netra nemet d'eus ar pezh a velomp en dro deomp, peguement ne admirfemp-ni quet davantaj e buissanç ma c'houfemp petra eo ar steret, al loar hac oll ar pezh so er firmamant⁹ ! » / Si nous admirons déjà les réalisations de notre Créateur par ce que nous voyons autour de nous, combien n'admirerions-nous pas encore plus sa puissance

4. Paris, J. Rouvier et E. Le Bouvier. C'est de cet ouvrage qu'il se rapproche le plus.

5. Paris, De Roret, 3^e édition en 1830.

6. Le modèle héliocentriste proposé par Copernic en 1513 et établi par Johannes Kepler en 1609 a provoqué longtemps des controverses et des interdictions religieuses aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est le Pape Benoît XIV qui leva les interdictions en 1741 et 1757.

7. William Herschel (1738-1822), compositeur de musique et astronome britannique d'origine allemande. Il est le découvreur d'Uranus vers 1780. Il a analysé quantitativement la structure de la Voie Lactée en divisant la voûte céleste en régions pour réaliser le comptage.

8. Urbain Le Verrier (1811-1877), astronome et mathématicien français, découvreur de Neptune et fondateur de la météorologie moderne. Neptune est la première découverte céleste faite par déduction mathématique avant l'observation. Les résultats de Le Verrier ont été publiés en août 1846 après deux ans de calculs. Ce sont les astronomes allemands Johann Gottfried Galle et Heinrich Louis d'Arrest qui l'ont observée le mois suivant à l'Observatoire de Berlin.

9. Paul LEBRETON, *Studi var an astrou*, Brest, Lefournier, 1848, p. 5.

si nous savions ce que sont les étoiles, la lune et tout ce qui se trouve dans le firmament¹⁰ !

D'autre part, de cet ordre divin, l'auteur déduit la très forte probabilité d'une vie extra-terrestre et peut-être même solaire :

« *Var sujet habitantet an éol, martézé alfé meur-a-hini doueti abalamour d'an domder a glé béa en astr-sé. Respont a ran penos ê êzetoc'h caout habitantet d'an éol evit lacat ar guédon da veva en fonç ar môr hac ar pesquet er voarimou. An habitantet a zo grêt d'eus ar vro en pehini e cleont beva¹¹.* » / Concernant les habitants du soleil, peut-être un bon nombre pourrait-il en douter à cause de la chaleur qui règne sur cet astre. Je leur réponds qu'il est plus facile d'avoir des habitants sur le soleil que des lièvres à vivre dans le fond de la mer et des poissons dans les garennes. Les habitants sont constitués de manière adaptée à l'endroit où ils doivent vivre.

Enfin, l'auteur invite le lecteur à admirer le Grand Livre de la création de Dieu, belle et ordonnée, et surtout à ne pas craindre la justice divine. Dans la Bretagne très catholique du XIX^e siècle¹², on pourrait interpréter cela comme une pique anticléricale ou du moins dirigée contre une religion de la peur, et peut-être bien une influence protestante, hypothèse que je retiens pour la suite de cette analyse :

« *N'ê quet an aon d'eus justiç hor C'hrouer a glé gonit dean hor c'halonou : e c'hallout, e vadeles, hac oll ar pez a velomp dirac om daoulagat a glé ober om c'haranté evit-an¹³.* » / Ce n'est pas par la crainte de la justice du Créateur qu'il doit gagner nos cœurs : son pouvoir, sa bonté et tout ce que nous avons sous les yeux, c'est cela qui doit former l'amour que nous avons pour lui.

Éclairer le peuple

L'objectif poursuivi par Paul Lebreton dans la publication en breton de ce traité d'astronomie est explicite dans l'avis au lecteur : il vise l'instruction du peuple des campagnes bas-bretonnes. L'emploi des impératifs et les adresses aux lecteurs viennent appuyer cette démarche posée dès l'introduction : « *Al lectur a zo necesser evit francaad ar guiêguez,*

10. Toutes les traductions des extraits de l'ouvrage sont de moi.

11. Paul LEBRETON, *op. cit.*, p. 34.

12. Voir par exemple Michel LAGRÉE, *Religion et culture en Bretagne, 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992.

13. Paul LEBRETON, *op. cit.*, p. 29.

*diguerra ar speret, formi ar jujamant*¹⁴ » / La lecture est nécessaire pour augmenter la connaissance, ouvrir l'esprit et former le jugement. Cette démarche est assez peu courante dans la littérature de langue bretonne du XIX^e siècle. Non seulement les ouvrages scientifiques sont pour ainsi dire inexistant¹⁵ – ce qui en soi révèle la faible propension des érudits bretons à faire partager le savoir – et les ouvrages publiés sont de deux natures à l'époque : les ouvrages religieux, d'une part, et les ouvrages des néo-bardes bretonistes, de l'autre. Ce sont principalement des rééditions de *Buez ar Sent* (la Vie des saints) et quelques journaux catholiques comme *Feiz-ha-Breiz* dans le Léon ou *Dihunamb !* dans le pays vannetais qu'on pouvait trouver dans quelques maisons, entre quelques mains, ou avoir été entendues par une population majoritairement analphabète. Les publications des néo-bardes, elles, n'ont pas ou très peu atteint la population bas-bretonne, elles étaient davantage destinées à un public de littérateurs francophones de la capitale française ou à quelques érudits bretons bilingues nostalgiques d'un passé breton souvent fantasmé basé sur un ordre social d'ancien régime ou d'une organisation celtique primitive rêvée. En cela, les motivations de Paul Lebreton se distinguent donc nettement de celles de ses contemporains.

Quelques rares ouvrages en breton peuvent toutefois être rattachés à ce type de motivation d'instruction de la population bretonnante alors majoritairement analphabète. Ils sont marginaux et n'ont eu que peu ou pas de postérité. Il s'agit d'abécédaires et autres méthodes d'apprentissage de la lecture en breton, en français et parfois en latin qui ont été édités entre la Révolution française et les lois sur la scolarisation (loi Guizot en 1830 et loi Jules Ferry en 1880) : dans l'ordre chronologique, il s'agit des deux ouvrages de Tanguy Le Jeune (Ar Yaouanc)¹⁶, à savoir son *Rudimant eus ar Finister*¹⁷ / *Rudiment du Finistère*, et son *ABC pe*

14. *Idem*, p. 3.

15. Seul Alexandre Lédan consacre quelques lignes à l'astronomie dans ses *Conferançou curius* de 1829 (Montroulez, Impr. Lédan, p. 4-6).

16. Greffier puis instituteur à Plabennec, 1759-1811.

17. Tanguy LE JEUNE, *Rudimant ar Finister, composet e gallec ha laqueat e brezonec, evit desqui facilament hac e nebeut amser, da parlant, da lenn ha da scriva, correctamant, evel ur grammairien / Rudiment du Finistère, composé en français, mis en Breton pour apprendre facilement et en peu de temps à parler, à lire et à écrire correctement, comme un grammairien*, Brest, Malassis, 1800.

*Qenta Leur*¹⁸ ; de la *Nouvelle méthode pour apprendre à lire en peu de temps / Faeçoun neves evit desqui lenn e ber amzer* d'Y. Poullaouec¹⁹ ; d'un abécédaire qu'aurait édité Remoinville, ancien diacre de Saint-Divy²⁰ ; et de l'abécédaire du pasteur John Jenkins²¹.

L'auteur-traducteur-imprimeur bretonnant morlaisien et républicain Alexandre Ledan (1777-1855) et l'auteur du premier roman en langue bretonne Yves-Marie-Gabriel Laouënan (1781-1862) se rapprochent également de ce courant, dans la mesure où le premier était animé d'une très forte intention de diffusion d'imprimés et ouvrages²² au sein de la population bretonnante, et le second d'une volonté de partage d'idées républicaines d'émancipation et

18. Tanguy LE JEUNE, *An ABC pe Qenta Leur* Brest, Gauchlet, 1801. Vendu chez Lefournier à Brest.

19. Y. POULLAOUEC, *Nouvelle méthode pour apprendre à lire en peu de temps, pourvu que l'on suive la prononciation naturelle des lettres / Faeçoun neves evit desqui lenn e ber amzer gant ma vezo heuliet ar brononciation naturel eus al lizerennou*, Brest, Lefournier, 1829. Poullaouec était instituteur à Saint-Renan puis greffier du juge de paix. Son ouvrage a été établi d'après la méthode Jacotot, selon Yves-Marie-Gabriel Laouënan (voir Supplément au mémoire adressé à la Société d'Émulation de Brest, fonds La Villemarqué, AD29 263J), Bibliothèque numérique du CRBC : LV45.053 ; transcription dans Fañch POSTIC, *La langue bretonne à l'école dans les années 1830. Promotion d'un enseignement bilingue par Yves-Marie-Gabriel Laouënan*, HAL : <https://hal.univ-brest.fr/hal-02137806/document>.

20. Remoinville, [ABC ?], Brest, Lefournier, 1834. Ouvrage cité par YMG Laouënan, cf. *supra*, mais dont nous ne retrouvons pas la trace.

21. John Jenkins, *An ABK, pe kenteliou bèrr hak eas eoit deski lenn brezonek en nebeudik amzer*, Morlaix, Ledan, 1835.

22. Voir le catalogue des publications chez Ledan à Morlaix par Gérard BAILLOUD, *L'imprimerie Ledan à Morlaix (1805-1880) et ses impressions en langue bretonne*, Saint-Brieuc, 1999. Et la nature des publications : de très nombreuses feuilles volantes sur des sujets variés et peu chères, des ouvrages instructifs sur divers sujets, comme Simon a Vontroulez, adaptation de *Simon de Nantua* ; *Beilladegou tud diwar ar méaz*, traduction en 1835 des *Veillées villageoises* de Neveu DEROTRIE, *Gwiziégez ar Paotr-Koz Richard*, traduction en 1831 de l'ouvrage de Benjamin FRANKLIN, *La science du bonhomme Richard* (1733) ; les traductions des fables d'Esopé et de La Fontaine par Guillaume RICOU, *Fablou Esop, troët e Brezonek*, Morlaix, Guilmer, 1828, et par Pierre-Désiré DE GOËSBRIAND, *Fables choisies de La Fontaine, traduites en vers Bretons*, Morlaix, Guilmer, 1836. Voir aussi la thèse d'Hervé PEAUDECERF, *Alexandre-Louis-Marie Ledan (1777-1855), un imprimeur breton au XIX^e siècle (1805-1855)*, thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2002.

d'instruction du peuple sur l'histoire et l'art de son pays et dans sa langue²³. Tous deux malmenés²⁴ ou volontairement écartés par les tenants conservateurs du bretonisme²⁵, leurs actions n'ont eu que peu d'écho et de postérité littéraires. Cette même volonté d'émancipation populaire par l'instruction s'exprime plus tardivement (1905) sous la plume du paysan Hervé Burel (1858-1943), en partie sous l'influence d'un héritage saint-simonien, d'un héritage protestant et sans doute également syndical²⁶.

Chose surprenante et intéressante, c'est au travers du manuscrit *Envorennoù ar barz Juluen Godest*, les souvenirs du barde de Julien Godest (1849-1932), paysan pauvre et fervent catholique de La Chapelle Neuve (Côtes-d'Armor), auteur autodidacte resté analphabète jusqu'à ces 16-17 ans, que j'ai eu connaissance de l'existence de ce traité d'astronomie. Principalement nourri d'une culture orale, cet auteur n'a eu accès qu'à une poignée d'ouvrages que de « bonnes personnes » lui auraient confiés – parmi lesquels un abécédaire et ce petit traité

23. Voir Yves LE BERRE, Yves-Marie-Gabriel LAOUËNAN, *Kastel Ker Iann Koatanskour / Le Château de Kerjean-Coatanskour*, présentation, transcription et traduction par Yves LE BERRE, Brest, CRBC, 2004 ; et Fañch POSTIC, *La langue bretonne à l'école dans les années 1830*, op. cit.

24. Le breton d'Alexandre Ledan était qualifié de « jargon mixte » par Théodore Hersart de La Villemarqué qui y voit un état de sujétion du peuple breton à bannir. Voir LA VILLEMARQUÉ, « Avenir de la langue bretonne », dans *Revue de l'Armorique*, 15/9/1842, p. 126. Sur le rejet du breton mondain par Le Villemarqué, voir Ronan CALVEZ, « Couvrir ce sein : La Villemarqué et le breton mondain », dans Fañch Postic (dir.), *Bretagnes. Du cœur aux lèvres. Mélanges offerts à Donatien Laurent*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 141-151.

25. Le manuscrit du premier roman en langue bretonne, par YMG Laouënan, envoyé par l'auteur à La Villemarqué pour soumission et conseils, a été soigneusement conservé par La Villemarqué dans ses archives, n'a jamais été publié par ses soins et a été retrouvé de manière inattendue par Fañch Postic à la fin des années 1990. Voir Yves LE BERRE, « Un rendez-vous manqué : *Kastel Ker Iann*, 'Le Château de Kerjean' (1834), premier roman breton », dans Carmen Alén Garabato (dir.), *L'éveil des nationalités et les revendications linguistiques en Europe (1830-1930)*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 151-158.

26. Nelly BLANCHARD, *Histor eur famil eus Breis-izel / Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, manuscrit d'Hervé Burel ; établi, traduit et présenté par Nelly Blanchard, Morlaix/Brest, Skol-Vreizh-CRBC, 2011.

d'astronomie²⁷. Le texte de Godest est en ce sens non seulement la preuve que cet ouvrage, bien que inconnu aujourd'hui, a bien circulé au sein de la population bretonnante, mais aussi un fruit éclos en partie grâce à ces ouvrages publiés dans cet élan humaniste d'instruction du peuple.

L'auteur de ce traité, Paul Lebreton, est donc un passionné d'astronomie au fait des dernières découvertes dans ce domaine et il est nourri d'un désir d'instruction populaire et de diffusion assez large explicitement annoncées dans l'ouvrage, discrètement soulignées par l'influence possible du mouvement protestant qui visait cette démocratisation du savoir, et dont témoignent indirectement à la fois le tirage élevé de l'imprimeur (3 000 exemplaires²⁸, ce qui est un chiffre élevé en comparaison avec d'autres ouvrages bretons de la même époque²⁹) et sa présence effective entre les mains d'un paysan bretonnant pauvre et analphabète dans les années 1860-1870.

Faible postérité de ces «Lumières» bretonnes

Paul Lebreton, un auteur introuvable

Bien que *Studi var an astrou* soit mentionné dans le *Journal général des publications en France*³⁰, il n'est mentionné dans aucune histoire ou anthologie sur la littérature bretonne : on ne le trouve cité ni

27. Ces ouvrages sont venus prendre place et faire un écho particulier dans la culture orale de cet homme. Voir Nelly BLANCHARD, Présentation, transcription et traduction de Julien Godest, *Envorennow ar barz Juluen Godest / Souvenirs du barde Julien Godest*, Brest, CRBC, collection bilingue «Tal-ha-Tal», 2020.

28. Archives Départementales du Finistère, 2 T 14-21 : Bulletins de déclaration et dépôts.

29. Par exemple, le *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de La Villemarqué a été tiré à 500 exemplaires en 1839, 2000 en 1845 et 2500 en 1867. Une grande partie des ouvrages édités par Alexandre Lédan sont tirés à 1 000 exemplaires (malgré quelques exceptions comme des tirages à 3 000 exemplaires pour *Deveriou ar c'hristen*, 1865 ; *An devez mad*, 1868 ; des tracts électoraux comme *Avis d'an Electourien eus ar bloas 1848* ou encore 4 000 exemplaires pour *Divis etre en Electourien hac an itron Republiq*, 1848 ; pour *Recit eus an darvoudou horrubl c'hoarvezet en Paris*, 1848). Par contre, la traduction en breton du Nouveau Testament par Guillaume Lecoat est éditée en 1889 à 3 000 exemplaires (même tirage pour les deux rééditions, 1897 et 1904).

30. *Bibliographie de la France ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, Paris, Pillot aîné, 1848, p. 334.

chez Hémon³¹, Rudel³², Abeozen³³, Gourvil³⁴, ni dans l'anthologie d'Yves Le Berre spécialisée sur la période du XIX^e siècle³⁵. De manière tout à fait surprenante, une mention de l'ouvrage apparaît en 1854 dans une revue bibliographique allemande de mathématiques³⁶, science dont dépend l'astronomie. Quant à son auteur, Paul Lebreton, il est tout aussi inconnu que son ouvrage : il n'apparaît ni dans la *Biographie bretonne* de Levot³⁷, ni dans le dictionnaire des écrivains bretons édité par Lukian Raoul³⁸.

Comme l'auteur écrit en breton et emploie à deux reprises des formules qui indiquent que l'écriture du texte est contemporaine de son édition³⁹, une recherche dans les registres d'État civil limitée à la Basse-Bretagne entre 1750 et 1830 environ est réalisable. Comme les outils de recherche sont assez inégaux selon les départements, on ne peut exclure l'éventualité d'avoir manqué une information, mais ces

31. ROPARZ HEMON, *La langue bretonne et ses combats*, La Baule, Éditions de Bretagne, 1947, p. 149 sv.

32. YVES-MARIE RUDEL, *Panorama de la littérature bretonne des origines à nos jours*, Rennes, Imprimerie bretonne, 1950.

33. ABOZEN (ELIES Fañch), *Istor lennegezh vrezhonek an amzer-vremañ*, Brest, Al Liamm, 1957.

34. FRANCIS GOURVIL, *Langue et littérature bretonnes*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1968.

35. YVES LE BERRE, *La littérature de langue bretonne. Livres et brochures entre 1790 et 1918*, Brest, Ar skol vrezoneg-Emgleo Breiz, 3 volumes, 1994.

36. LUDWIG ADOLPH SOHNCKE (Hger), *Bibliotheca mathematica, Verzeichnis der Bücher über die gesammte Zweige der Mathematik*, Leipzig, Wilhelm Engelmann, 1854 (publications dans le domaine entre 1830 et 1854).

37. PROSPER LEVOT, *Biographie bretonne, recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom... depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, Vannes, Cauderan, 1852-1857.

38. LUKIAN RAOUL, *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek*, Brest, Al Liamm, 1992. J'ai toutefois trouvé récemment sur internet une mention de l'auteur par Lukian Raoul dans une note sous forme de complément à son ouvrage, plutôt confidentielle et datant de 2015, mais il signale que l'on ne sait rien sur l'auteur : <https://vdocuments.mx/raoul-lukian-anviou-a-vanke-el-levr-kentan.html>, (« références manquantes dans le premier volume ») consulté le 15 juillet 2019.

39. p. 21 : mention de la découverte d'une nouvelle planète « l'année précédente » par Le Verrier, qui a en effet découvert Neptune en 1846-1847, et p. 26 : mention de la potentialité de l'apparition d'une comète « cette année » de 1848.

premières recherches d'un « Paul Lebreton » (ou variantes⁴⁰) dans cette fourchette chronologique se sont avérées infructueuses⁴¹. Par ailleurs, les informations contenues dans les archives de la préfecture pour le dépôt légal par l'éditeur Lefournier ne fournissent pas plus d'indication sur l'auteur⁴².

Localisation autour du foyer protestant trégorrois

Bien qu'il soit écrit dans un breton de niveau élevé, ce traité d'astronomie est très marqué dialectalement. Autrement dit, il offre la possibilité de comparer des faits linguistiques propres à cet auteur (essentiellement phonologiques et parfois lexicaux) avec les informations fournies par les atlas linguistiques de Basse-Bretagne⁴³.

Cette petite enquête linguistique met tout d'abord en lumière des caractéristiques d'une grande zone dialectale correspondant à la vaste diagonale de l'influence carhaisienne⁴⁴ : par exemple la non-prononciation du /z/ provenant de l'ancienne sifflante interdente voisée /ð/, comme dans *bea* (*bezañ* = être), *bla* (*bloaz* = an), *ve* (*vez* = est), *dé* (*deiz* = jour), *tigoe* (*tigouez*, *digouez* = arrive), *koea* (*kouezañ* = tomber), *d'ei* (*dezi* = à elle), *goûd* (*gouzoud* = savoir), *anaveomp* (*anavezomp* = nous connaissons), et la prononciation du /z/ provenant de l'ancienne

40. Paul ou Pol, Lebreton ou Le Breton ou Breton, etc.

41. Une quinzaine de Paul (Le) Breton sont nés ou se sont mariés dans le Finistère dans cette période, mais dans des zones géographiques (Plouvorn, Landivisiau, Cléder, Crozon, Quimper, Rédéné), nous le verrons dans la suite de l'article, qui ne correspondent pas aux marques dialectales relevées dans le texte. Seul un Paul Breton marié à Saint-Martin-des-Champs en 1791 se rapproche de cette zone, mais nous en perdons ensuite la trace. Une recherche ciblée sur les communes mises en avant dans la recherche dialectale ne fournit aucun résultat.

42. Archives départementales du Finistère, sous-série 2 T « Imprimerie, librairie, presse, dépôt légal, colportage » de la série 2 T « Enseignement. Affaires culturelles (1800-1940) » figurent les cotes 2 T 11-13 : Registres de déclaration et dépôts, et 2 T 14-21 : Bulletins de déclaration et dépôts.

43. L'*Atlas Linguistique de Basse-Bretagne* (ALBB) de Pierre LE ROUX, réalisé entre 1910 et 1920, et publié en 6 volumes entre 1924 et 1963 ; et le *Nouvel Atlas Linguistique de Basse-Bretagne* (NALBB) de Jean LE DÛ, réalisé de 1970 à 2000, et publié en 2001 par le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (Brest).

44. Voir François FALC'HUN, *Nouvelles perspectives sur l'histoire de la langue bretonne*, Paris, UGE, 1981, p. 143.

sifflante interdentale non-voisée /θ/ comme *devez* (journée) ; la prononciation en une voyelle pleine des doubles voyelles comme *bla* pour *bloaz* (= année) ou *ê* pour *eo* (= est) ; la prononciation *gle* (et non *dle* = devoir) ; l'utilisation de *penos* comme conjonction de subordonnée complétive.

Pour localiser de manière encore plus précise l'origine de l'auteur, on peut noter la présence de traits linguistiques typiques de la zone occidentale du Trégor, celle située entre Morlaix et la barrière linguistique constituée par la rivière du Douron et la grève de Saint-Michel où un assez grand nombre d'isoglosses convergent⁴⁵ : par exemple chez Lebreton, la prononciation en consonne de la semi-consonne étymologique «w»⁴⁶, comme dans *evit* (*ewid* = pour), *var* (*war* = sur), *pevar* (*pewar* = quatre), *velomp* (*welomp* = nous voyons), *ive* (*iwe* = aussi), *beva* (*bewañ* = vivre) etc. ; la prononciation du pluriel en /u/ plutôt qu'en /o/⁴⁷ ; la non-nasalisation de l'infinitif et du superlatif⁴⁸ : *divertissa*, *essa*, *explica*, *vuia*, *guenta* (= divertir, le plus facile, expliquer, le plus, le premier) ; l'utilisation de la forme *va* du pronom possessif de la première personne du singulier⁴⁹ et plus rarement *ma* ; l'emploi de *lapous* et non *evn* pour «oiseau»⁵⁰ ; caractéristiques auxquelles on peut ajouter la mutation du d- en z- (*da zont*, *varzu*, *a zistrujo*...), l'emploi du terme *mintin* et non *beure*, le maintien de la voyelle /ɛ/ dans «êchu, êruet» (= fini, arrivé), et non /a/ comme en Trégor costarmoricain.

Enfin, l'auteur emploie des formes typiques de la zone d'influence morlaisienne sur la partie sud-est du Trégor occidental⁵¹ : l'emploi de

45. Voir une carte p. 104 dans Nelly BLANCHARD, «Trégor finistérien – Trégor costarmoricain. Une frontière linguistique ? Quelques éléments de dialectologie à partir de rédactions de deux jeunes bretonnants en 1963», dans Yves Coativy, Alain Gallicé, Laurent Héry, Dominique Le Page (dir.), *Sainteté, pouvoirs, cultures et aventures océanes en Bretagne(s) (V^e-XX^e siècle)*, Mélanges en l'honneur de Jean-Christophe Cassard, Morlaix, Skol Vreizh, 2014, p. 99-106.

46. Voir cartes 190 et 596 de l'ALBB.

47. Voir par exemple la carte 98 de l'ALBB ou 135 du NALBB.

48. Voir cartes 49 et 156 du NALBB.

49. Voir carte 172 de l'ALBB ou 592 du NALBB.

50. Voir carte 191 de l'ALBB ou 214 du NALBB.

51. À la liste ci-dessous, on peut ajouter l'emploi de la voyelle /ɛ/ dans «ar vêlin» (= moulin), l'emploi de la préposition «en» (pour e = dans), même devant les consonnes : en touesq, en ber amzer, en pemp dervez etc.

la voyelle /ɛ/ à la première personne du pluriel dans les prépositions conjuguées : *demp* (*deomp* = à nous), *ganec'h* (*ganeoc'h* = avec nous)⁵² ; la prononciation en voyelle pleine de *no* / nô (*nav* = neuf)⁵³ ; l'emploi du « d » non-muté en « z » dans *querdù* (*kerzu* = décembre)⁵⁴ ; l'assourdissement de la consonne centrale dans *tefal* (*teñval* = sombre)⁵⁵ ; l'emploi de la liquide en consonne finale dans *disquel* (*diskouez* = montrer)⁵⁶ ; l'emploi de la forme *hom* / *om* (et non *hon*) pour le pronom personnel de la première personne du pluriel, suivie de la mutation spirante (*hom fem*, *hom zreit*)⁵⁷. Ceci permet d'émettre une hypothèse quant à la localisation précise de l'origine de Paul Lebreton : une zone comprenant les communes de Lanmeur, Garlan, Plouégat-Guérand, éventuellement allant jusqu'à Trémel et Plufur.

L'écriture de Paul Lebreton n'est pas seulement caractérisée par la présence de traits dialectaux, mais aussi par une orthographe, certes fluctuante, mais marquée par l'influence de la graphie latine, ce qui est assez surprenant en ce milieu de XIX^e siècle. Son texte se distingue de la sorte du standard ecclésiastique de l'époque et emprunte davantage aux graphies plus anciennes – qui ont d'ailleurs perduré dans les textes imprimés sur les feuilles volantes – qui emploient les « c » et « q » pour le son /k/, le « ç » pour le son /s/, le « gu » pour le son /g/ devant les voyelles « e » et « i », le double graphème « vo » pour le son /w/, mais aussi parfois la graphie *so* pour *zo* et *ê* pour *eo*. De plus, on note que l'auteur n'utilise pas non plus les propositions linguistiques et orthographiques puristes de Jean-François Le Gonidec (1775-1838), alors en pleine période de promotion, notamment grâce à Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895), son disciple le plus connu et le plus actif en matière d'édition : à l'époque de l'édition de *Studi var an astrou*, le *Barzaz-Breiz* a connue la publication de sa deuxième version en 1845, les *Lizerou Breuriez ar Feiz* sont éditées à partir de 1843 dans cette nouvelle graphie

52. Voir carte 212 de l'ALBB.

53. Voir carte 62 du NALBB.

54. Voir carte 469 de l'ALBB.

55. Voir carte 550 du NALBB.

56. Voir carte 170 de l'ALBB.

57. Sauf à quelques reprises dans l'expression pour ainsi dire figée de « hor c'hrouer » (notre créateur).

puriste, qualifiée de « philosophique » par son inventeur, La Villemarqué réédite en 1847 le *Dictionnaire* de 1821 de Le Gonidec en version augmentée et commentée par un essai en guise d'introduction etc. Paul Lebreton ne semble donc être ni un homme d'Église qui aurait probablement mieux maîtrisé le standard ecclésiastique, ni un néo-barde qui aurait probablement fait le choix de la nouvelle orthographe puriste. Ses hésitations orthographiques témoignent d'une main quelque peu marginale en ce milieu du XIX^e siècle.

À la différence du « breton puriste » dont la motivation est métalinguistique et la visée est épistémopolitique, mais à côté du « breton mondain⁵⁸ » et du « breton de curé⁵⁹ » qui sont basés sur une recherche de distinction sociale et de réflexion intellectuelle et/ou spirituelle, ce « breton de l'instruction » joue de cet effet de distinction d'avec la langue ordinaire tout en s'en inspirant. Dans ces trois dernières formes de breton, on retrouve des emplois linguistiques similaires : emploi du passé simple, nombreuses propositions subordonnées, notamment les subordonnées relatives en « *pehini* » et « *pere* », fréquence plus élevée que dans la langue ordinaire du sujet en tête de phrase, du complément d'objet direct antéposé, d'emprunts au français, langue perçue comme prestigieuse par les locuteurs du breton⁶⁰. C'est l'emploi d'un lexique spécialisé, dans notre cas celui de l'astronomie, qui éloigne *Studi var an astrou* d'un « breton de curé » plus clérical. Bien que le « breton mondain » ait été plus empreint de références classiques et le plus souvent destiné à nourrir un entre-soi, le breton du texte de Paul Lebreton semble partager avec lui un jeu de va-et-vient entre des formes locales courtes et des formes standard plus longues⁶¹, jeu hérité d'une pratique mondaine cherchant à manifester un ancrage rural et urbain de propriétaires nobles et bourgeois, ainsi qu'une maîtrise des registres paritaire et disparitaire, et par là du local et de l'universel. Il s'agit là d'une pratique culturelle

58. Sur une approche du corpus concerné, voir Ronan CALVEZ, « Du breton mondain », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 115-3, 2008, p. 135-153.

59. Voir Jean LE DÛ et Yves LE BERRE, *Métamorphoses. Trente ans de sociolinguistique à Brest (1984-2014)*, Brest, CRBC, 2019, p. 95 et 209-222.

60. Par exemple : parfet, fêçon, decidet, instrui, genus etc.

61. Comme *divezat / diveat* (= dernier) ; *dervez*, quand l'auteur compte / devez (= journée) ; *lavaret / laret* (= dire) ; *gouzout / gouùd* (= savoir) ; *veac'h / vech* (= fois)...

du breton basée sur un pivot biculturel et bilingue, et le texte de Paul Lebreton en épouse plus d'un trait.

Ces approches dialectologiques et sociolinguistiques, combinées à l'objectif d'instruction des bretonnants par l'auteur, en dehors des cadres cléricaux, permettent d'émettre l'hypothèse d'une localisation de Paul Lebreton dans le foyer protestant trégorrois, entre Morlaix et Trémel. Cette hypothèse est par ailleurs confortée par le tirage élevé de *Studi var an astrou* qui suggère un réseau de diffusion important, comme pour les feuilles volantes sur les marchés ou les ouvrages et brochures distribués ou vendus lors des tournées de colportage ou missions protestantes⁶² entreprises entre 1850 et 1890 le long de l'axe routier Brest-Rennes (surtout dans le Trégor et les Monts d'Arrée), puis dans une large zone allant des Côtes-du-Nord au Sud-Finistère⁶³ et dont a bénéficié Julien Godest, sans en connaître les véritables tenants.

Un pseudonyme de couverture ?

Comme l'État civil ne fait apparaître aucun homme portant le patronyme Paul Lebreton dans la zone géographique déterminée pour la période concernée, doit-on envisager la possibilité d'un pseudonyme ? Si tel était le cas, il est possible de formuler quelques hypothèses à partir de la localisation resserrée de l'origine de l'auteur, de son érudition et son accès au savoir, de sa motivation pédago-démocratique et d'une possible influence protestante. Deux hommes répondent possiblement, et au moins partiellement, à ce portrait.

Premièrement, Guillaume Lejean (01/02/1824-01/02/1871) de Plouégat-Guérand, zone privilégiée de l'enquête dialectale. Si Guillaume Lejean est surtout connu comme secrétaire de Lamartine en 1848, puis explorateur et géographe, comptant parmi les fondateurs

62. Jean-Gabriel FICHAU, *Trémel, centre du protestantisme en Bretagne au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, s.d., p. 104 sv.

63. Et ressemblant fortement à la « diagonale contestataire » décrite par Pierre Flatrès (contestataire sur le plan religieux et politique, et conservatrice sur le plan culturel), régions où le poids de l'Église catholique était moindre. Voir Pierre FLATRÈS, *La Bretagne*, Paris, PUF, 1986. Grâce à une « voiture biblique », les colporteurs parcourent près de 800 km en trois mois en 1887-88 (J.-G. FICHAU, *op. cit.*, p. 114). Voir la carte p. 113 bis de Jean-Gabriel Fichau, *op. cit.*

de la géographie moderne française⁶⁴, il a aussi contribué à l'histoire de Morlaix⁶⁵ et de la Bretagne⁶⁶. Après avoir fait des études au collège catholique de Saint-Pol-de Léon (jusqu'en 1841), il renonce à la prêtrise, devient maître d'étude, archiviste à Morlaix (1844-1847), chef des bureaux de la sous-préfecture de Morlaix (1848), avant de se spécialiser dans la géographie. Il était favorable au protestantisme, sans s'y être jamais rallié, et, bien qu'ayant peu écrit en breton, il a aidé le pasteur John Jenkins dans ses travaux linguistiques et littéraires en breton⁶⁷. De plus, l'État civil vient ici apporter un élément intéressant : la branche maternelle de la famille de cet auteur porte le nom Le Breton⁶⁸.

Deuxièmement, Guillaume Ricou (17/02/1778-12/03/1848⁶⁹) : ce paysan érudit originaire de Trémel, à quelques kilomètres de Plouégad-Guerrand, a contribué à enrichir la littérature bretonne par ses traductions-adaptations des fables d'Ésope⁷⁰, dont un assez grand

64. Marie-Thérèse LORAIN, *Guillaume Lejean, voyageur et géographe (1824-1871)*, Rennes, Les Perséides, 2006.

65. *Histoire politique et municipale de la ville et de la communauté de Morlaix* (d'après le mns de Joseph Daumesnil, maire de Morlaix), 1846. Il écrivait également des articles dans l'*Écho de Morlaix* à partir de 1841, les premiers étant d'ailleurs signés du pseudonyme Naejel (voir Francis GOURVIL, *Guillaume Le Jean. Historien, géographe, explorateur, diplomate, folkloriste*, Conférence à Morlaix le 20 janvier 1965, Morlaix, Imprimerie Nouvelle, 1965, p. 5. Marie-Thérèse LORAIN, *op. cit.*, p. 37).

66. Il a rédigé de nombreuses notices pour la *Biographie bretonne* de Levot et a publié en 1849 *La Bretagne, son histoire, ses historiens*.

67. Voir la correspondance manuscrite entre John Jenkins et Guillaume Lejean, conservée à la Bibliothèque municipale de Morlaix, datant de 1848 à 1855. Il aurait également traduit en breton *Historiou eus ar Bibl Santel. Testament koz*, Brest Anner, 1853.

68. Il est le fils de René Lejean (1798-1865), cultivateur, et de Marguerite Le Breton (1795-1833), elle-même originaire de Plouigneau. Le couple se marie le 19 novembre 1821 à Plouigneau et vit à Plouégad-Guérand (à Guerand Vihan). La mère étant morte jeune, en 1833, Guillaume a ensuite été élevé par l'une de ses tantes maternelles, Marie François Le Breton (1809-1876). Il a eu trois sœurs qui sont mortes à moins de 10 jours (Marie-Françoise, Marie-Françoise, Marguerite) et deux frères : Pierre (1826 - entre 1871 et 1876), François Marie (1828-1901).

69. Guillaume Lejean apprend la mort de Ricou dans une lettre que lui adresse son ami Charles Alexandre le 12 mars 1848. (Jean-Yves GUIOMAR, *Guillaume Lejean et Charles Alexandre, Correspondance (1846-1869). Deux républicains bretons dans l'entourage de Lamartine et de Michelet*, Paris, Touzot, 1993, p. 93-94).

70. Guillaume RICOU, *Fablou Esop*, Morlaix, Guilmer, 1828.

nombre de traits orthographiques influencés par la graphie latine sont similaires à ceux de *Studi var an astrou*⁷¹. Par contre, si le breton de Ricou est extrêmement proche de celui de Paul Lebreton du point de vue dialectal, un point les distingue : les pluriels sont en «-o» chez Ricou, alors qu'ils sont presque exclusivement en «-ou» chez Lebreton. Favorable au républicanisme et sensible aux idées des évangélistes protestants arrivés dans la région morlaisienne dans le premier tiers du XIX^e siècle, il est également connu comme collaborateur linguistique du pasteur John Jenkins⁷² et sa descendance est à l'origine du développement du foyer protestant de Trémel dans les années 1835-1850⁷³. Il est par ailleurs à noter que Ricou et Lejean se connaissaient, et que c'est Lejean qui a rédigé la notice biographique de Ricou pour la *Biographie bretonne* de Levot où il y mentionne l'intérêt de Ricou pour l'astronomie et signale son rêve de réaliser une sorte d'Encyclopédie populaire bretonne⁷⁴, ce qui correspondrait bien au projet de ce traité d'astronomie en langue bretonne :

«Il aimait à parler, à cette époque, d'un de ses rêves favoris : une Encyclopédie populaire, en langue bretonne, petit livre où il aurait essayé d'attirer par la curiosité l'esprit de ses compatriotes vers les connaissances usuelles. L'astronomie surtout, avec ses rêves plus splendides que les *Mille et une Nuits*, lui semblait un puissant moteur de cette voie. Ce rêve ne devait pas se réaliser. Ricou vit arriver avec un certain espoir la Révolution de février ; mais il ne fit que l'entrevoir. Il mourut le 12 mars 1848, à

71. Par exemple, l'emploi des «c» et «q», du «gu» devant les voyelles «e» et «i», du «ç», du «vo» (=w/) etc. Des différences existent toutefois : emploi chez Ricou du «q» («qu» chez Lebreton), emploi systématique du *so* pour *zo* chez Ricou, alors qu'il est plus occasionnel chez Lebreton.

72. Voir par exemple ce qu'en disent John Jenkins et Guillaume Lejean dans leur correspondance, mns à la bibliothèque de Morlaix, par exemple dans la lettre du 22 mars 1855.

73. L'«œuvre de Trémel» est une implantation baptiste située entre Morlaix et Lannion, qui était au départ une annexe d'évangélisation de la communauté fondée en 1836 par le missionnaire gallois John Jenkins à Morlaix et dirigée par Guillaume Ricou (1778-1848), et qui a connu un «Réveil» dans les années 1850, sur la base d'un relativisme clérical, autour de Guillaume Le Coat (1845-1914), petit-fils de Guillaume Ricou, que la Baptist Missionary Society avait reconnu comme pasteur (église, écoles, orphelinat, asile de vieillards, exploitation agricole et diffusion de littérature par colportage).

74. LEVOT, *Biographie bretonne*, op. cit., tome 2, p. 765.

Trémel, où il fut enseveli par son ami et coreligionnaire, M. Jenkins, pasteur évangélique à Morlaix. »

Ricou est mort en mars 1848, inhumé par le pasteur Jenkins à Trémel, sans les faveurs des autorités catholiques, et *Studi var an astrou* a été publié après juin 1848⁷⁵. Doit-on voir dans cette publication un hommage posthume à son auteur (ou du moins concepteur) Ricou, par l'homme de réseau Lejean, qui l'aurait légèrement adapté à son breton finistérien et aurait fait le choix d'un pseudonyme par crainte de refus de publication de la part des autorités ? Paul Lebreton serait-il alors un pseudonyme permettant de dissimuler l'identité de l'auteur connu pour sa sensibilité protestante et ainsi déjouer la censure qu'exerçaient alors les autorités locales sur le protestantisme, en refusant notamment les demandes d'autorisation de colportage⁷⁶ ? Censure et auto-dissimulation expliqueraient alors que ce premier écrit de vulgarisation scientifique en langue bretonne ait disparu des circuits de circulation des œuvres littéraires et culturelles.

75. L'imprimeur Lefournier a fait sa déclaration de dépôt légal le 9 juin 1848.

76. Voir par exemple la correspondance John Jenkins à Guillaume Lejean, Bibliothèque de Morlaix (17 lettres du 22.11.1848 au 28.09.1856), dans laquelle Jenkins fait à plusieurs reprises part à Lejean de procès de libraires et de refus d'autorisation de colportage par la préfecture du Finistère. Autre exemple de résistance, celle des prêtres : le curé de Morlaix refuse la sépulture dans un cimetière à la dépouille d'un fils Jenkins (voir Jean-Gabriel FICHAU, *op. cit.*, p.12). On peut également noter que l'imprimeur morlaisien Alexandre Lédan cesse l'impression des ouvrages de John Jenkins après 1835, face aux menaces de suspension de collaboration avec l'évêché.